

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION QUI S'EST TENUE LE JEUDI 12 MARS 2026 A 14 H 30

Présents :

M. Yannick BOUBÉE	Président de l'OPH 65 - Conseiller Départemental - maire d'Aureilhan
M. Jean GLAVANY	Vice-Président de l'OPH 65 - Ancien ministre
Mme Marie-Josée ASSIÉ	Directrice du CIDFF
M. Sylvier BOUDRIE	Représentant locataires CNL
Mme Cécile DASQUE	Directrice de l'ADIL
M. Vincent DEDIEU	Directeur du CAUE
M. Patrick DELAPORTE	Représentant la CFDT
M. Manuel ESPEJO	Représentant CAF
Mme Simone GASQUET	Représentante locataires INDECOSA-CGT
M. Laurent HECHES	Représentant locataires CLCV
M. Raymond LATORRE	Représentant CGT
Mme Sylvie PORTEJOIE	Représentante locataires INDECOSA-CGT
Mme Claudine RIVALETTO	2 ^{ème} Adjointe au maire de Barbazan-Débat
M. Louis SARRAMÉA	Représentant l'UDAF
Mme Virginie SIANI-WEMBOU	Conseillère Départementale – Conseillère Municipale de Tarbes

**Représentés :**

Mme Marie-Henriette CABANNE	Adjointe au maire de Lourdes a donné pouvoir à Mme. RIVALETTO
Mme Nicole DARRIEUTORT	Vice-Présidente du Conseil Départemental, Adjointe au maire de Bagnères de Bigorre a donné pouvoir à M. GLAVANY
M. Laurent LAGES	Vice-Président du Conseil Départemental – Conseiller Municipal de Lannemezan a donné pouvoir à M. BOUBÉE
M. Bruno LARROUX	Adjoint au Maire de Tarbes chargé de l'urbanisme a donné pouvoir à Mme SIANI-WEMBOU
M. Frédéric RÉ	Vice-Président du Conseil Départemental – Maire de Lahitte-Toupière a donné pouvoir à M. BOUBÉE
Mme Isabelle RICARD	Représentante du groupe ACTION LOGEMENT a donné pouvoir à M. DELAPORTE

Excusés :

M. David LARRAZABAL	Conseiller Départemental – Conseiller Municipal délégué de Tarbes
Représentant PG INVEST	En attente nomination
Mme Myriam LAGARDE	Secrétaire du Comité Sociale et Economique

Assistaient à cette réunion :

M. Pascal HAURINE	Chef du service aménagement, construction, logement - DDT - représentant M. le Préfet
M. Jean-Pierre LAFONT-CASSIAT	Directeur Général de l'OPH 65
Mme Mireille LAGOFUN	Directrice Comptabilité Finances OPH 65
Mme Coralie NOGUES	Responsable du service des Activités Locatives OPH 65
Mme Nathalie DESAI	Responsable de l'activité Relations Sociales et Contentieuses OPH 65
Mme Joëlle DENECHAUD	Assistante du directeur général, secrétaire de séance

DÉSIGNATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR AU SEIN DES COMMISSIONS INTERNES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUITE AU REMPLACEMENT DU REPRÉSENTANT DE L'ADIL

Lors de l'installation du Conseil d'administration en date du 10 septembre 2021, consécutive aux élections départementales, les administrateurs ont procédé à la désignation des membres siégeant dans les différentes commissions internes de l'Office.

À ce titre, Mme Anne COLAT-PARROS, représentante de l'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), avait été désignée pour siéger :

- en qualité de **titulaire** au Bureau du Conseil d'Administration,
- en qualité de **titulaire** à la Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements
- et en qualité de **titulaire** au Comité de Suivi du Plan Stratégique du Patrimoine

Suite à la désignation le 30 janvier 2026 par le Conseil Départemental de Mme DASQUE, nouvelle représentante de l'ADIL, il convient de procéder à la nomination d'un nouvel administrateur pour pourvoir les sièges précédemment occupés par Mme COLAT-PARROS au sein de ces commissions.

Bureau du Conseil d'Administration

Conformément à l'Article R.421-12 du Code de la Construction et de l'Habitation modifié par Décret n°2022-706 du 26 avril 2022 – art. 3, le Bureau de l'Office comprend, outre le Président du Conseil d'Administration, Président de droit, entre quatre et six membres, dont au moins un représentant des locataires, qui sont élus par le Conseil d'Administration au scrutin majoritaire.

Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL)

Conformément aux dispositions du Code de la Construction et de l'Habitation (R.441-9 et suivants modifiés par Décret n°2020-145 du 20 février 2020 – art.3) et du règlement intérieur de la CALEOL adopté par le Conseil d'Administration le 29 octobre 2021, les membres de la CALEOL sont au nombre de 6 (dont un représentant des locataires disposant d'un suppléant) et sont désignés par le Conseil d'Administration parmi ses membres.

Comité de Suivi du Plan Stratégique de Patrimoine

Le conseil d'administration s'est prononcé favorablement pour la création de ce comité le 19 septembre 2008 qui vient en complément du conseil de concertation.

Ce comité est composé de 9 administrateurs (dont les représentants de locataires), du Directeur Général, assisté de représentants des services techniques.

Le Président indique que le Président de l'ADIL a, par courrier adressé au Président du Conseil Départemental, exprimé le souhait que Mme DASQUE remplace Mme COLAT-PARROS au sein des commissions où cette dernière siègeait.

Le Président invite en conséquence les membres du conseil d'administration à se prononcer en ce sens pour l'ensemble des commissions, en particulier au vu de l'expertise que pourra amener Mme DASQUE.

La proposition est soumise au vote.

Mme Cécile DASQUE est élue à l'unanimité pour siéger, en tant que titulaire, en remplacement de Mme Anne COLAT-PARROS, au sein des commissions suivantes :

- Bureau du Conseil d'Administration
- Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL)
- Comité de Suivi du Plan Stratégique de Patrimoine



Certifié exécutoire le : 16 MARS 2026
Nom/Prénom :
Qualité :
Cachet et signature :
Publié le : 16 MARS 2026

Le Président

Yannick BOUBÉE